Un comité de santé et de sécurité efficace !

ASSTSAS

ensemble en prévention

Françoise Bouchard, conseillère

Un comité de SST efficace

1. Des conditions organisationnelles favorables
2. Un fonctionnement bien encadré
3. La planification d’action en prévention

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

1. Des conditions organisationnelles favorables

- Climat organisationnel avantageux
  - Contexte organisationnel, relations de travail
- L'intérêt pour la prévention en SST
  - La culture en SST

Quelle culture de sécurité ?

- Il y a une culture dominante dans toute organisation, qu'elle nous plaise ou non
- Quelle est celle de votre organisation ?
  - Culture avancée

    La SST est une valeur essentielle considérée dans toutes les décisions : achat d'équipement, rénovation ou construction, révision des processus, plan de soins…
  - Culture déficiente

    Contestation juridique quasi systématique des réclamations, ou des commentaires comme :
    - *Les travailleurs se blessent parce qu'ils ne font pas attention !*
    - *Si l'employé veut prendre des chances, c'est son problème !*
    - *C'était juste un incident !*
    - *Les accidents faut s'y attendre, ça fait partie de la job* !

Obligations employeur (LSST)

- Prendre les mesures pour protéger SST, entre autres
  - Établissements équipés et aménagés sécuritairement
  - Organisation du travail + méthodes et techniques de travail sécuritaires
  - Matériel sécuritaire maintenu en bon état
  - Contaminants et matières dangereuse contrôlés
  - Tenue des lieux adéquate et sécurité incendie

Suite autre diapo

Obligations employeur (suite)

- Utilisation de méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques
- Information sur les risques
- Formation, entraînement et supervision appropriés
  - Habiletés et connaissances pour accomplir le travail sécuritairement
- Fournir EPI choisis par comité et s'assurer de leur utilisation
- Mettre à la disposition du comité
  - Équipements, locaux et personnel nécessaire

Diligence raisonnable (code criminel)

- Prévoyance
  - Établir les risques d'accident
  - Et les lois, règles ou normes à respecter
- Efficacité
  - Mettre en place les activités de prévention afin de réduire les risques d'accident établis
- Autorité
  - S'assurer de la bonne application des règles et des activités de prévention
    - Intervenir pour démontrer son intolérance à l'égard des comportements non sécuritaires

Les travailleurs (LSST)

- Droit
  - Conditions de travail qui respectent sa SST
    - Formation, entraînement et supervision appropriés
    - Services de santé préventifs et curatifs
- Obligations, entre autres
  - Prendre les mesures nécessaires pour protéger sa SST
  - Veiller à ne pas mettre en danger celle des autres
  - Participer à l'identification et à l'élimination des risques
  - Collaborer avec le comité de santé sécurité

Mise en place d'un comité de SST

- Projet d'entreprise intégrant l'importance de la prévention
- Tous les niveaux hiérarchiques en sont convaincus
- Mandat clair et autonomie d'action au comité
- Support nécessaire à son fonctionnement
  - Temps, ressources humaines et matérielles
- Choix judicieux des représentants
  - Présence de décideurs au sein du comité

Culture de prévention positive

- **Politique générale** en SST situant les **rôles et responsabilités**
- Prévention intégrée à d'**autres politiques**
  - Achat, formation, embauche, etc.
- Politiques **spécifiques** à des **problématiques**
  - Violence en milieu de travail, etc.
- **Procédures** clarifiant des façons de faire
  - Déclaration de situations dangereuses, sélection d'équipements...
- Implication des gens sur le terrain
  - SST considérée comme une composante des opérations
  - Comités de service, échange lors des réunions d'équipe, etc.

Soutien à l'intégration de la prévention

- Personne ressource en prévention
  - Met en place les mesures facilitant la bonne marche du comité
  - Siège au comité comme personne-ressource
    - Conseils, information, formation
  - Forme, informe, soutien et conseille gestionnaires et travailleurs
  - Planifie et participe aux activités de prévention
    - Enquête et analyse des événements accidentels
    - Inspection des lieux et des équipements
    - Suivi des déclarations de situations dangereuses
    - Évaluation ergonomique de postes de travail
    - Démarche préventive
    - …

2. Un fonctionnement bien encadré

- But, statut, rôle et fonctions
- Composition
- Coprésidence
- Conditions de participation
- Autres règles de fonctionnement

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

But

- Collaboration entre les différents acteurs en vue **d'éliminer ou de contrôler à la source** les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des travailleurs
- Point de vue commun sur les enjeux, les problèmes, les priorités et les actions en prévention
- Amélioration de la prévention
  - En facilitant l'intégration de la prévention aux opérations
  - En favorisant la responsabilisation de chacun quant à l'identification, l'élimination et le contrôle des risques

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

Statut

- Le statut c'est la position hiérarchique que l'on occupe
  - À qui le comité se rapporte-il ?
  - À qui achemine-t-il ses recommandations ?
- Certains comités relèvent de la DRH alors que d'autres relèvent directement du comité de direction

Rôle

- Rôle conseil
  - Pouvoir de recommandation

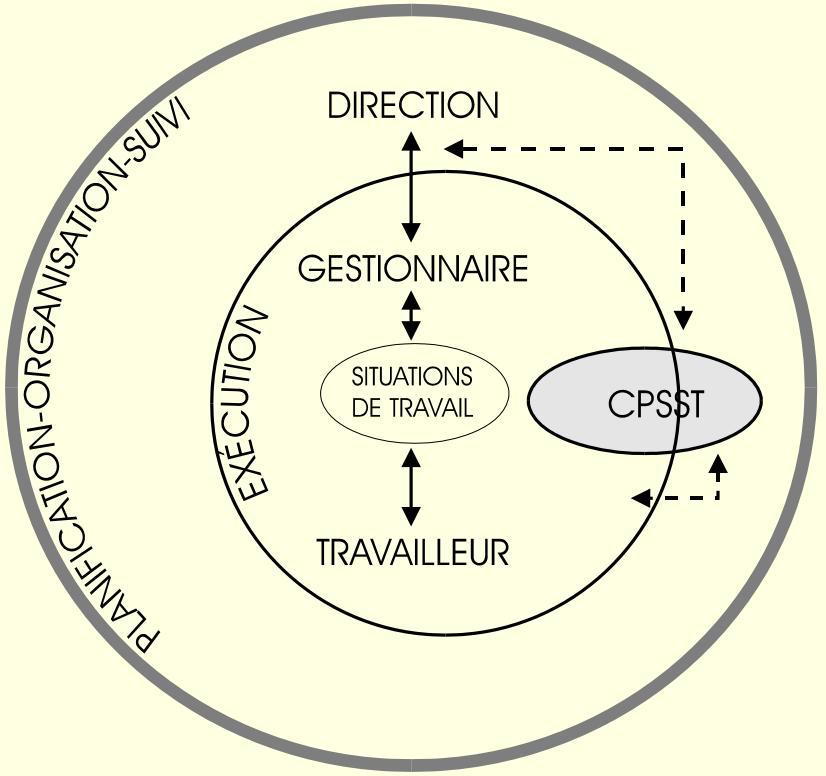

PLANIFICATION-ORGANISATION-SUIVI

- Politiques,rôles et responsabilités
- Plan d'action global
- Objectifs de changement
- Mobilisation des ressources

EXÉCUTION

- Activités de prévention
- Modification des situations de travail

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

Fonctions

- Pour exercer son rôle et atteindre son but, le comité doit accomplir un certain nombre de fonctions
  - Peuvent être celles spécifiées à l'article 78 de la loi
  - Peuvent être prévues dans les conventions collectives
  - Autres fonctions sur laquelle il y a entente entre les parties

Exemples de fonctions

1. Analyse des données statistiques
2. Activités de prévention
   - Évaluation des procédures et des outils, suivi de la mise en place des mesures correctives et préventives
3. Besoins de formation
4. Besoins EPI
5. Critères SST
   - Achat de nouveaux équipements
   - Travaux de rénovation ou de construction
6. Communication, promotion de la prévention
7. Rapports des services d'inspection de la CSST
8. …

Composition

- Au moins la moitié représente les travailleurs (nombre égal non obligatoire)
  - Parité = un vote par partie
  - Oblige au consensus
- Pas plus de 8 ou 10 personnes
- Représentatif des syndicats, des directions
- Personne ressource

Coprésidence

- Un coprésident par partie démontre la parité
- Portes paroles officiels du comité
- Rôles d'animation et de suivi des rencontres

Conditions de participation

Déterminer des modalités claires pour la disponibilité des :

- Membres du comité
  - Pour la participation aux réunions, le développement de projets du plan d'action...
- Coprésidents
  - Pour la préparation des réunions
- Responsables de projets prévus au plan d'action

Autres règles de fonctionnement

- Quorum (par partie)
- Secrétariat (compte rendus)
- Tenue des réunions
  - Fréquence, calendrier, réunion spéciale, présence, invité, évaluation
- Documentation
  - Avis de convocation, ordre du jour (durée des échanges), compte-rendu
- Code d'éthique
- Processus en cas de désaccord
- Révocation d'un membre
- Création de sous-comité
- …

3. Planification d'actions en prévention

- Modèle d'analyse
- Types d'actions
- Plan d'action
  - Définition
  - Diagnostic
  - Démarche
  - Évaluation

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

Modèle d'analyse

*Dans une **SITUATION DE TRAVAIL**,*

*des **personnes** réalisent des **tâches**,*
*dans un **environnement**, avec des **équipements** et dans un **temps** donné,*
*le tout déterminé par des **pratiques organisationnelles***

- Les politiques, les procédures et les règlements internes
- Les traditions et les rituels
- La structure de responsabilités et de prise de décision, l'encadrement
- Les objectifs, les plans de travail, les plans de soins
- Le programme de prévention, les recommandations du comité de SST, des autres comités

- L'usager : ses émotions, son état de santé, ses caractéristiques personnelles
- Le travailleur : ses caractéristiques, ses compétences
- Les autres personnes en présence : visiteurs, fournisseurs, etc.

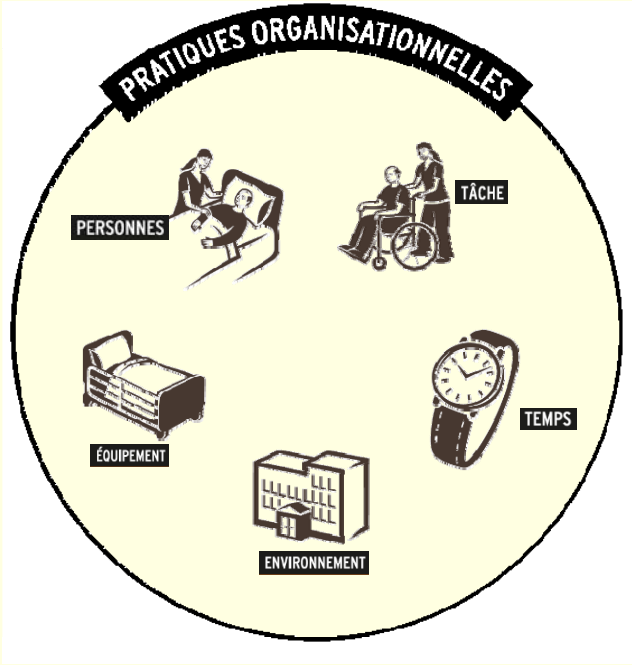

- Le travail mental et les exigences cognitives
- Le travail physique : les postures, les gestes et les mouvements
- Le travail relationnel : la charge émotive et interpersonnelle
- Les méthodes, l'enchaînement ou la séquence des opérations

- La compatibilité des équipements, leur disponibilité, leur état, leur accessibilité
- Leurs caractéristiques, leur facilité d'utilisation
- Leur mode d'emploi et d'entretien

- La période de la journée : matin, soir, nuit, pause, sieste
- La période de l'année
- Le nombre d'heures travaillées
- La durée prévue de la tâche / temps réel pour l'effectuer
- La cadence de travail et les délais

- Les distances, l'aménagement, la vocation de l'espace
- La chaleur, le bruit, l'éclairage, la qualité de l'air
- Les issues et la qualité des surfaces (murs, planchers, etc.)

Interrelations entre les éléments

Peuvent être harmonieuses ou déficientes

Chaque situation de travail est unique

La prévention

Éliminer ou contrôler les dangers

Modifier un ou des éléments pour agir sur les interrelations déficientes

Où se situe la formation dans ce modèle ?

Place de la formation

Modifie un seul élément : la personne qui reçoit de nouvelles connaissances

Donne des arguments aux participants pour orienter les modifications souhaitables des autres éléments

L'approche globale

- Pour être efficace en prévention
  - On doit considérer l'ensemble **des éléments**
  - Les **dangers** peuvent provenir des **différents éléments** ou de leurs **interrelations**
  - Les **moyens d'éliminer les dangers** peuvent être des **modifications** de l'un ou l'autre des éléments
    - **Spécifiques** à chaque situation de travail

Types d'actions

- Mise en place et suivi des outils et activités de base en prévention
- Interventions sur des problèmes

Outils et activités de base

- Permettent d'améliorer l'identification et le traitement des problèmes
  - Statistique
  - Déclaration de situation dangereuse
  - Enquête et analyse d'événement accidentel
  - Entretien et inspection préventive
  - Analyse de risques
  - …

Interventions sur les problèmes

- Permet de solutionner des problèmes récurrents
  - Les lésions musculo-squelettiques (TMS)
    - Déplacement de bénéficiaire ou de charge
    - Aménagement de postes…
  - Les risques biologiques
    - Exposition au sang et autres maladies infectieuses, vaccination, gestion des éclosions, protection respiratoire, gestion des déchets…
  - Les risques chimiques et physiques
    - Amiante, contraintes thermiques, gestion des produits contrôlés, SIMDUT, radioprotection, qualité de l'environnement intérieur
      - Bruit, climatisation / ventilation, éclairage…
  - Les risques à la sécurité
    - Chute, travail en hauteur, sécurité machine, cadenassage, espace clos, sécurité routière…
  - La santé psychologique et la violence……

Pourquoi un plan d'action ?

- Avoir une vision des interventions à faire
- Faire un consensus sur la prévention
- Se concentrer sur les priorités ciblées
- Identifier et planifier les activités en fonction des objectifs visés
- Planifier et organiser les ressources nécessaires
- Évaluer les résultats

Étapes de réalisation

1. Diagnostic de la situation
2. Définition d'un objectif général
3. Choix des priorités et des objectifs spécifiques
4. Proposition de projets
5. Dépôt à la direction pour approbation
6. Mise en œuvre du plan d'action
7. Évaluation (processus et impact)

1. Diagnostic

1. Évaluation des procédures et outils
   - En lien avec les activités de prévention
2. Analyse des données statistiques
3. Identification des autres préoccupations en prévention
4. Évaluation des projets de prévention existants

2. Objectif général

- Résultat global à atteindre sur un horizon déterminé
  - Par exemple, de trois ans
- Performance attendue de l'ensemble des projets du plan d'action
  - « Diminuer de 20 % la fréquence et la gravité des accidents de travail d'ici le 31 mars 2016 »

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

3. Choix des priorités et objectifs spécifiques

Critères de choix

- Impact sur l'objectif général
- Importance du problème
  - Nombre de personnes touchées
  - Coûts humains et financiers
  - Répétitivité
- Pouvoir d'intervention
  - Moyens d'interventions validés
  - Dispositions et capacités de l'organisation à agir sur le problème
- Pouvoir de rayonnement
  - Potentiel de multiplication des retombées positives d'une intervention ou d'une approche au profit d'autres secteurs ou d'autres types de problèmes

Objectifs spécifiques

- Traduit chaque priorité sous forme de résultat à atteindre
- Critères de choix
  - Résultat mesurable (indicateurs)
  - Spécifique à une ou plusieurs situations de travail
  - Réaliste et faisable
- Exemple : « Diminuer de 30 % la fréquence et la gravité des accidents reliés aux déplacements des bénéficiaires »

4. Définition de projets

- Moyens pour réaliser l'objectif spécifique (un ou +)
- Chaque projet
  - Définit la problématique
  - Poursuit son objectif propre
  - Définit les produits précis qui en résulteront (livrables)
  - Précise les étapes de réalisation, les échéanciers
  - Prévoit les ressources nécessaires
  - Identifie le responsable de la réalisation

Ex. : équipements pour déplacer les clients

Description du problème : Certains équipements sont disponibles pour aider au déplacement de la clientèle (lève-personne, levier à station debout, verticalisateur non motorisé, aides au glissement, etc. Toutefois leur répartition en fonction de la clientèle n'est pas connue et ils ne sont pas nécessairement utilisés en fonction des capacités des clients.					
Objectif du projet : Inventorier les équipements disponibles et standardiser leur utilisation en fonction de l'évaluation des capacités des clients.					
	ÉTAPES	Ressources / budget / libérations	Responsable	Prévu le	Fait le
1-	Inventorier les équipements disponibles par secteur.				
2-	Revoir leur répartition et évaluer les équipements manquants pertinents.				
3-	Élaborer une procédure d'attribution des équipements.				
4-	Élaborer une procédure encadrant l'utilisation, l'inspection et l'entretien de ces équipements.				
5-	S'assurer de l'application de ces procédures.				
Évaluation de fin de projet :					

Livrable : inventaire des équipements, modalités d'attribution à la clientèle, procédure d'utilisation des équipements, grilles d'inspection…

ASSTSAS www.asstsas.qc.ca Ensemble en prévention

5. Dépôt à la direction

- Présentation au comité de direction par les coprésidents
- Doit coïncider avec les échéanciers de planification budgétaire
- L'approbation en tout ou en partie, avec ou sans modification
  - Apporte la crédibilité et la disponibilité des moyens

6. Mise en œuvre du plan d'action

Le comité

- Coordonne les projets sous sa responsabilité
- Fait le suivi des projets sous sa responsabilité et des projets sous la responsabilité d'autres intervenants

7. Évaluation

- Évaluation annuelle
- En fonction des indicateurs retenus, le comité vérifie si
  - Les projets ont été réalisés
  - Les résultats attendus sont obtenus
- Après évaluation et diagnostic de la dernière année
  - Mise à jour du plan d'action

Cycle de production et de responsabilités

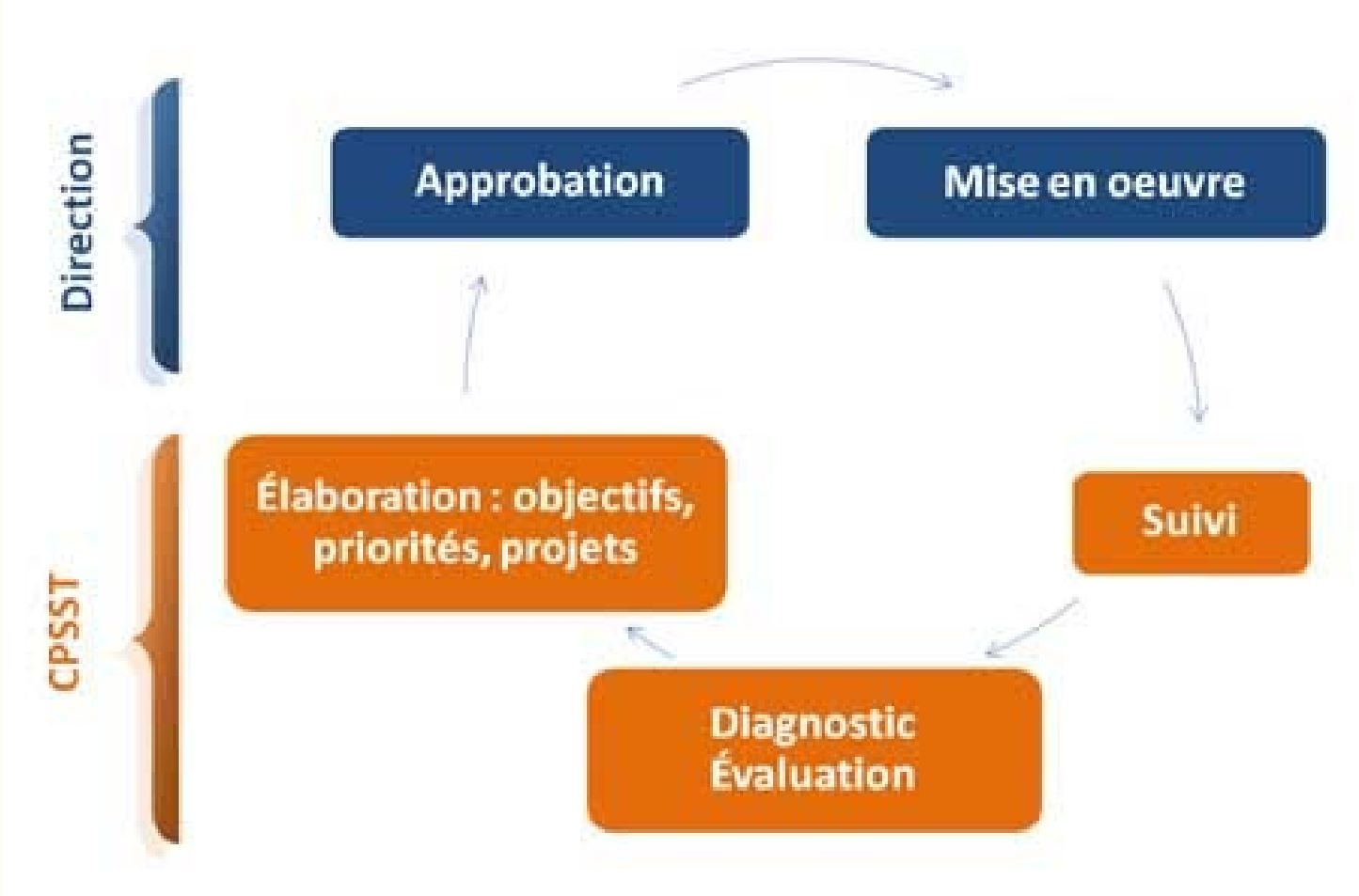

ASSTSAS
www.asstsas.qc.ca
Ensemble en prévention

Des questions ? ? ? ?

Merci de votre attention !